



REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2023- 51**

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

**Du jeudi 29 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 29 juin, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

### OBJET

**Modification de la délibération  
n° DEL-2022-86 du  
16 décembre 2022 portant  
approbation des tarifs  
municipaux au titre de l'année  
2023**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04 juillet 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 23 juin 2023

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*VU la délibération n° DEL-2022-86 du 16 décembre 2022 portant approbation des tarifs municipaux au titre de l'année 2023,*

*VU la délibération n° DEL-2023-34 du 11 avril 2023 portant complément de la délibération n° DEL-2022-86 du 16 décembre 2022 portant approbation des tarifs municipaux au titre de l'année 2023,*

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de supprimer l'onglet « Tarifs aire de Camping-Cars » et d'ajouter un tarif de caution pour la location du gymnase Montmorency,

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, indique à l'assemblée que la Commune souhaite modifier des caractéristiques au sein des tarifs municipaux, à savoir :

- Créer un onglet « location gymnase Montmorency » : ajouter un tarif de caution soit 350.00 € pour l'année pour les associations et à chaque utilisation pour les particuliers,

- Supprimer l'onglet « Tarifs aire de Camping-Cars » : en effet, l'aire de Camping-Cars est gérée désormais par la société Camping-Car Park par le biais d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de 10 ans,

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver ces modifications dans les tarifs municipaux au titre de l'année 2023.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 04/07/2023

ID : 052-215200403-20230629-DEL2023\_51-DE

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les modifications présentées ci-dessus dans les tarifs municipaux au titre de l'année 2023.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 04 juillet 2023

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aurélie LAVILLE'.

Madame Aurélie LAVILLE



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André NOIROT'.

Monsieur André NOIROT